

E 2200.36(-)1976/154/122

[DoDiS-30723]

*Le Chef du Département politique, F. T. Wahlen,
au Directeur général du Fonds monétaire international, P. Jacobsson*

L¹ Copie

Berne, 26 mars 1962

Par lettre du 14 décembre 1961², vous m'avez renseigné sur le résultat des conversations qui se sont tenues à Paris en vue d'augmenter les disponibilités du Fonds monétaire international par des prêts d'un total de 6 milliards de dollars consentis par dix pays industriels³.

1. Des copies de cette lettre ont été adressées à J. Bourgknecht, H. Schaffner, E. Stopper, M. Redli, W. Schwegler, B. Müller, A. R. Lindt et A. Soldati.

2. Non reproduite.

3. Cf. N° 31 dans le présent volume.



Vous m'avez fait part du vœu exprimé à cette occasion de voir la Suisse se joindre, sous une forme appropriée, à cette action commune de soutien du Fonds.

Je vous ai fait savoir le 27 décembre 1961⁴ que votre lettre faisait l'objet d'un examen approfondi. Cet examen a conduit à des conclusions positives. Les autorités suisses sont disposées à envisager le principe d'une participation à l'aide financière dont il s'agit. Nous pensons cependant qu'une formule de coopération autre que celle d'une participation directe à l'accord de Paris entrerait en ligne de compte pour notre pays. Il nous paraîtrait opportun de nous entretenir de la question avec vous ou avec l'un de vos collaborateurs, afin de pouvoir étudier de plus près les différentes possibilités d'une contribution suisse⁵.

Je vous saurais dès lors gré de bien vouloir me dire quelle date vous conviendrait pour un tel entretien⁶.

4. Cf. la lettre de F. T. Wahlen à P. Jacobsson du 27 décembre 1961, E 2001(E)1976/17/136.

5. Sur les suites de cette proposition, cf. N° 118 dans le présent volume.

6. L'entretien a lieu en avril. Cf. note précédente.